



CCAS DE DOURGNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 Séance du 10 avril 2024
 N° 20240410DL03

Nombre de membres :

En exercice : 9

Présents : 5

Votants : 7

Date de la convocation : 29/03/2023

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2023

L'an deux mille vingt-quatre et le dix avril à 14h00,

Le Conseil d'Administration régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Gabriel PUJOL, sous la Présidence de Madame COUGNAUD Dominique, Présidente du CCAS

Présents : Mme COUGNAUD Dominique, Présidente
 Mme COUGNAUD Dominique, Présidente
 Mmes BOURDIN Danielle, DIOT Stéphanie, HERNANDEZ Gisèle, TERRAL Patricia, membres élus

Excusés : Mmes CHABBAL Marguerite, SABLAYROLLES Anne-Marie (Pouvoir à P. TERRAL), ROUANET Evelyne (Pouvoir à G. HERNANDEZ), M. HUBERT Jean

Secrétaire de séance : Mme Patricia TERRAL

Le Conseil d'Administration,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023,

Considérant ces résultats conformes au compte de gestion, à l'unanimité :

➤ **DECIDE** d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Excédent N-1	+ 228.71
Solde d'exécution 2023	+ 9 670.27
Excédent de résultat reporté (002)	+ 9 898.98

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire

Patricia TERRAL

La Présidente

Dominique COUGNAUD